

Lancement de la campagne Accréditation Olympiade 2020/2024

A tous les enseignant(e)s de la Ligue Occitanie de Judo, vous pouvez désormais renouveler votre accréditation pour la nouvelle olympiade !

Une nouvelle olympiade commence, c'est pourquoi il est essentiel pour les enseignant(e)s de renouveler leurs accréditations afin de pouvoir participer à l'accompagnement des sportifs lors des compétitions.

Une accréditation club (badge accompagnant) pour l'olympiade 2020/2024 sera systématiquement attribuée à chaque club affilié FFJDA et remise lors du SNR par son comité.

Les porteurs de ce badge devront obligatoirement être licenciés à la FFJDA et en possession de leur passeport sportif à jour.

Les conditions d'attribution des badges nominatifs :

- Etre référencé(e) comme enseignant(e) sur votre espace licencié FFJDA (animateur suppléant, CFEB, CQP, BPJEPS, BEES, DEJEPS, DESJEPS).
- Si vous n'êtes pas encore référencé(e) comme enseignant(e), il vous faut envoyer votre diplôme à l'adresse suivant : sportif@occitanie-ffjudo.com
- Vous pouvez mettre à jour la photo de votre badge en la téléchargeant ou en la modifiant sur votre espace licencié (extranet)

Les accréditations seront attribuées aux clubs selon des quotas :

- Jusqu'à 100 licenciés : maximum 2 enseignants accrédités
- De 101 à 200 licenciés : maximum 3 enseignants accrédités
- + de 200 licenciés : maximum 4 enseignants accrédités
- + de 300 licenciés : maximum 5 enseignants accrédités
- + de 400 licenciés : maximum 6 enseignants accrédités

Faites votre demande en ligne en cliquant sur : <https://forms.gle/qU95bo6nhojqEMDd7>